

Vis ta ville

Octobre 2016 08

LE MAGAZINE DE DIVION

Réorganisation des services techniques



I ENSEIGNEMENT | Apprendre le polonais - **I SPORT** | Nathalie, championne de tir **I DOSSIER** | Des services techniques plus efficaces **I CITOYENNETÉ** | Emploi et mairie **I SANTÉ** | Une nouvelle unité de chirurgie à la polyclinique


Divion

ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

1. La Biette en fête. Le beau temps et la foule étaient au rendez-vous. Concert, javelot, tennis de table, judo, jeux gonflables, balades en canoë et en poney, cracheur de feu, jongleurs, paint-ball, radio-crochet... que du bonheur !

2. Foulées divionnaises. Quatre parcours étaient proposés aux 169 participants de cette édition 2016. Ces circuits nature et tendance trail traversant champs, sous-bois avec un passage au parc de la Biette plaisent aux sportifs.

3. Fête de la musique. Un programme varié était au rendez-vous les 21 et 25 juin : country, guinguette, percussions, rock, chorale...

4. Vestige d'une époque révolue. Dédaignée depuis quelques années - maintenant que le portable est roi - la dernière cabine téléphonique (d'abord à pièces puis à cartes à puce préréglées, rappelez-vous !) de Divion accolée à la mairie a été enlevée.

5 / 6. Succès pour la 2^e édition du forum des associations

QUARTIERS 04

Cours de Polonais
Noces
État-civil
Conseil municipal
Vie scolaire

SPORT 07

-Nathalie,
championne handisport
de tir à la carabine



DOSSIER 08

Indispensables
services techniques

- Réorganiser pour plus d'efficacité
- Une nouvelle signalétique
- Sécurité : tous concernés !
- Trois questions à.... Jacky Lemoine
- Des festivités... aux écoles



CITOYENNETÉ 12

Emploi et mairie

- Que devient votre candidature ?
- Emploi-avenir
- La Mission locale et le PLIE

SANTÉ 14

Un nouveau pôle
chirurgical à la polyclinique
de La Clarence

TRIBUNE 15



Bérangère Martel, 28 ans, notre nouvelle garde-champêtre

Une police pour votre sécurité

Concrétisation d'une promesse électorale et souhait majeur émis par ses habitants en mars 2014, Divion dispose désormais d'une police rurale. Attentif aux nombreuses demandes en matière de sécurité et de lutte contre les incivilités, le conseil municipal a validé la mise en place de cette police devant la multitude des attentes. Ainsi, au regard d'expériences proches, un poste de garde-champêtre a été créé.

Ce fonctionnaire territorial est habilité à constater et à verbaliser les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale des maires comme des préfets.

Notre police sera organisée pour une réactivité qui rimera avec proximité, dialogue et pédagogie. Ce service, sous l'autorité du maire, prendra en charge diverses missions administratives relevant des fonctions de police :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la salubrité, et la tranquillité publique,
- veiller à la bonne application des arrêtés municipaux,
- constater les infractions routières,
- relever les infractions au code de l'urbanisme.

Autonomie, neutralité et relationnel sont des qualités indispensables pour exercer cette mission. Garantir la tranquillité de chacun sur l'espace public constitue une mission, au quotidien, des plus exigeantes. La présence sur le terrain, le dialogue avec les habitants sont essentiels pour éviter les dérives et désamorcer les situations difficiles.

« Nul doute que ce renfort au service de la sécurité aux biens et personnes sera un atout afin d'améliorer le bien vivre ensemble à Divion »

S'il appartient à l'État d'assurer la sécurité des biens et des personnes, via la police nationale et la gendarmerie, la police rurale est missionnée pour prévenir et lutter contre la détérioration du domaine public, les conflits de voisinage, la petite délinquance... ses domaines d'intervention sont vastes.

Nul doute que ce renfort au service de la sécurité aux biens et personnes sera un atout dans notre désir d'améliorer le « bien vivre ensemble » à Divion.

Votre dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
 Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
 Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
 Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
 Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
 Dépôt légal : 4^e trimestre 2016 / Octobre 2016 / N° 8 - 3^e année - Magazine périodique.

Enseignement

Apprendre le polonais sur Divion

Il est possible d'apprendre, de réviser ou d'approfondir le polonais avec l'association pour la promotion de la langue polonaise (ADPLP). Ces cours sont ouverts à tous quel que soit votre niveau.

Annie Leplant, diplômée et polonaise d'origine, dispense chaque semaine depuis 7 ans, des cours traditionnels de polonais : le mercredi pour les débutants et le jeudi pour les confirmés. « Ici, ce n'est pas le même polonais que l'on parle à l'université mais plutôt celui que l'on apprend en Pologne. Les bases sont importantes. Nous commençons par l'alphabet, la phonétique et les points grammaticaux. La grammaire, c'est le squelette d'une langue. Une fois bien maîtrisée, il est plus facile d'apprendre le vocabulaire. Beaucoup viennent là pour étudier la grammaire, » commente cette ancienne élève de Jean Lasek. « J'ai appris le polonais avec la méthode du regretté Jean Lasek. Une méthode encore utilisée aujourd'hui au lycée Carnot. Il m'a

encouragée pour décrocher un master à l'université. Et ensuite j'ai pris la relève. »

Cette passionnée des langues (Annie parle l'allemand, l'anglais et le russe) se sert de cette méthode pour enseigner avec enthousiasme le polonais.

Cours de polonais

Salle Coluche, rue Arthur Lamendin

Mercredi à 18h et jeudi à 18h30

Tarif : 5 € la séance

Contact : ADPLP

03.21.64.55.70 ou annie.leplant@sfr.fr



Noces d'argent

Jean-Louis Raux et Angélique Rault

mariés le 13 juillet 1991

Le 15 août 1987, la ducasse de La Clarence bat son plein. Angélique et Jean-Louis s'y croisent. C'est le coup de foudre. Quatre ans plus tard, ils se marient.

Jean-Louis débute à 17 ans sa carrière comme monteur en charpente métallique. Depuis 1993, il est électricien.

Angélique a élevé 3 enfants. Le cercle familial s'est agrandi de 2 petits-enfants.



Noces d'or

Jean-Charles Fourcroy et Bernadette Hermant

mariés le 18 juin 1966

Ils se sont rencontrés lors du tango bleu dans un petit bal à Bruay. Elle a travaillé comme traicteuse puis factrice. Lui, comme ajusteur puis professeur de mécanique. Le couple profite de la retraite pour voyager. Jean-Charles est radio-amateur et contacte des personnes à travers le monde, « j'ai pratiquement des cartes postales de plus de 250 pays. » La famille se compose d'une fille et de 2 petits-enfants.



Noces de diamant

Czeslaw Barwinek et Jeannine Smolinski

mariés le 29 juin 1956

Lors d'un bal animé, Jeannine est tombée amoureuse du jeune violoniste, Czeslaw. Quelques bals plus tard, ils s'unissent devant Roland Cressent, maire. Instituteur puis directeur, Czeslaw fera un passage à l'école Curie de La Clarence. Musicien, il est violoniste dans l'orchestre symphonique de Bruay depuis 68 ans. La famille s'agrandira de 3 enfants puis de 3 petits-enfants et d'1 arrière-petit-enfant.



Ils sont nés (de mai à septembre) : Malya Jouglet - Shams Guirassy - Alixe Codron - Arthur Codron - Maël Boyaval - Manavai Duponchelle - Lou-Maxence Capitain - Alvyna Hulin - Maxime Warot - Lilie Brongniart - Charlie Pollet - Kailly Carpentier - Léo Baekelandt - Zahra Lasri - Amaury Fontaine - Louis Flouquet - Céleste Landouer - Lou Rzepecki - Sacha Descamps Banach - Zia Debomy - Ylias Buchy - Lucenzo Delobelle - Pauline Legrand - Louna Cieslewicz - Li-Loo Cleret - Kenza Coqueret - Saïron Heleniak - Tom Dolata - Téo Kerbirou Dupont.

Ils se sont mariés (de juin à septembre) : Jonathan Letaille et Nadia Lekam - Anthony Renoncourt et Céline Richard - Christophe Hoffmann et Léone Rolland - Kévin Chauvidon et Elodie Lefebvre - Pierrick Crepin et Maëva Lefebvre - Vincent Detrivière et Tatiana Liénart - Kévin Delomez et Amandine Roszak - David Taffin et Victoria Pakula - Christophe Henry et Jacqueline Leclercq -



Patricia Deneufégise



Quatre-vingts ordinateurs ont été installés dans trois écoles.

Conseil municipal

Une nouvelle conseillère municipale

Lors du conseil municipal du lundi 22 août, le maire, Jacky Lemoine a annoncé avec regret la démission de Pascal Ammeux, conseiller, pour raisons professionnelles. Une nouvelle élue a donc fait son entrée au sein du conseil municipal.

Il s'agit de **Patricia Deneufégise**, la suivante sur la liste présentée aux dernières élections, « *je suis très contente de rejoindre l'équipe en place qui œuvre pour le bien de Divion, notre commune.* »

Vie scolaire

Des ordinateurs pour les écoles

Le parc informatique a été renouvelé dans trois écoles élémentaires. Les ordinateurs - trop obsolètes - des classes pupitres du Transvaal, de La Clarence et de la salle informatique de Nicolas Copernic à la Cité 30 ont été remplacés par des machines reconditionnées, « *nous sommes passés par une petite entreprise située à Béthune, les «PC de l'espoir». La démarche d'acheter des ordinateurs reconditionnés est une pratique respectueuse de l'environnement qui ne déclenche aucune pollution ni production de déchets. Cela permet également une économie financière appréciable,* » développe Grégory Lamour, responsable du service informatique de la ville.

Pour un coût de 40 €, l'appareil - équipé de logiciels pour la classe, de la licence Win-

dows et de logiciels libres - comprend : un écran, une tour, un clavier et une souris. Par contre, deux serveurs neufs ont été achetés pour remplacer les anciens des classes pupitres.

Coût : 7 000 €

Ouvertures de classes

Bonne nouvelle ! Trois classes maternelles ont été ouvertes sur notre commune en raison d'une augmentation des effectifs dans les écoles.

Nouvelle classe à :

- l'école René Goscinny, Centre
- l'école du Vaal vert, Transvaal
- l'école Nicolas Copernic, Cité 30

Le commissariat désamianté

Les Divionnais connaissent ce bâtiment qui était l'ancien commissariat. Reconvertie pour les archives municipales, la bâtisse présentait sur le mur arrière et sur le toit des plaques d'amiante à supprimer.



Une entreprise spécialisée est intervenue pour désamianter l'extérieur avec toutes les précautions que cela nécessite afin de rendre le site non pollué. Un dispositif impressionnant et sécurisé mais obligatoire. Une nouvelle toiture a été posée et un bardage habillera le mur arrière.

Coût : 29 860 €



Ils se sont mariés (suite) : Fabrice Willemant et Florence Petit - Ludovic Descamps et Virginie Dufossé - Samuel Demailly et Aurélie Korcz - Claude Quénart et Emelyne Legrand - Vincent Caron et Justine Démolin - Jean-Jacques Lefebvre et Samantha Bialkowski - Albert Picot et Nathalie Ménard - Emmanuel Nowak et Ludivine Boitel - Jérémy Allart et Audrey Patou - Benjamin Pressé et Géraldine Dablemont - Thierry Lecoivre et Séverine Gardié - Julien Dulongcourty et Anny Godefroy - Christophe Bailly et Rosa Morez.

Ils nous ont quittés (mai à septembre) : Marie-Christine Morel veuve Lefebvre - Jean Jacques Vasseur - Simone Quillot veuve Dersigny - Chantal Piette veuve Laliaux - Michel Domaniacki - Jeannine Beaurain veuve Crapart - Julien Gornikowski - René Dobrosielski - Jean Rybarczyk - René Delalleau - Philippe Dubois - Étienne Liénart - Michel Tinot - Monique Wiatrowski veuve Przybylski - Robert Cléry - Marie-Hélène Pora épouse Tablette - Eric Duponchelle - Gérard Fréville - Micheline Barrois veuve Dupuis - Richard Skrzyszowski.

Jeunesse

Espace Jeunes



Des moments conviviaux !



La sarl APLB est un garage multimarques qui répare toutes les pannes.

C'était une bonne rentrée !

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Il s'agit de **Véronique Laurent**, 44 ans.



Chaque matin les Clarençois croisent l'enseignante à la grille de l'école où elle accueille d'un bonjour enfants et parents. La professeure des écoles a enseigné dix ans dans un établissement avant de devenir directrice à Hesdigneul, « le poste sur Divion m'intéressait alors j'ai postulé. Habitant à proximité, je connais la ville. Je suis déjà intervenue au début de ma carrière à l'école de la Cité 30 ». Le cheval de bataille de Véronique : « l'enseignement est ma priorité mais le côté direction me plaît aussi. Notre rôle est d'offrir aux enfants un climat serein pour qu'ils apprennent - chacun à son rythme - dans de bonnes conditions. La prise en charge de la difficulté scolaire est très importante. L'enfant doit être content de venir à l'école. J'ai découvert à Curie une équipe d'enseignants compétente et professionnelle ainsi qu'une APE dynamique. C'était une bonne rentrée. J'attache également de l'importance à la sécurité en cette rentrée particulière ».

Vie économique

APLB, aussi au service des particuliers

A l'intérieur du bâtiment, flotte une odeur de cambouis et de gaz d'échappement. Voici la sarl **Ateliers Poids Lourds Bart**, située sur la zone industrielle du 5 à une encablure de la rocade.

Ce garage s'adresse aux véhicules utilitaires, légers des particuliers mais aussi des poids-lourds des professionnels.

Une équipe de spécialistes est à votre service pour l'entretien, la réparation ou la préparation au contrôle technique des voitures. Idem pour le passage des poids-lourds aux Mines, « nous ne réparons pas seulement que des camions, mais aussi autobus, tracteurs, semi-remorques, engins de chantier. Comme il y avait de la demande, cette année nous avons développé un nouveau service à destination des camping-cars à des prix intéressants. Le garage a également l'agrément

spécifique pour installer et contrôler les tachygraphes des camions (mesure le temps de conduite). En 2017, nos mécaniciens pourront installer des anti-démarrage éthylotest dans les bus et camions. Ils suivent actuellement une formation pour être opérationnels dès janvier.

Autre atout de la société : nous adaptons nos horaires en fonction des sociétés professionnelles (RDV le samedi matin) et des clients », indiquent Alice Caron, la gestionnaire et Stéphane Bart, le gérant mécanicien.

Chez APLB, ils savent tout réparer !

Contact : APLB

ZI fosse 5, avenue Paul Plouviez

03.21.62.78.01 / aplbdivion@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage sur 24h/24 et 7j/7

Jeunesse

Le tour du monde des 15 - 20 ans

Les soirées « **On cuisine** » dans lesquelles s'articulent la préparation et la prise du repas ensemble sont reconduites.

Préparez vos bagages, vos ustensiles et vos papilles pour un tour du monde culinaire !

Un vendredi de chaque mois, destination et découverte d'une région ou d'un pays et de ses spécialités. De la soirée mexicaine aux plats délicatement relevés en passant par le Welsh de la soirée Ch'ti ou les pizzas italiennes... ce sera l'occasion de faire la fête ! Rendez-vous pour le repas de fête traditionnel en France à l'occasion de Noël avant de fêter le Nouvel an chinois comme il se doit !

Rejoignez-nous en 2016 :

Le 18/11 : soirée marocaine - Couscous

Le 16/12 : Repas de fête traditionnel français (Tenue correcte exigée)

et en 2017 : le 27/01 : Nouvel an chinois

Le 10/02 : Soirée savoyarde - Croziflette

Le 13/03 : Soirée ch'ti - Welch

Le 7/04 : Soirée italienne - Pizzas

Le 12/05 : Soirée mexicaine - Fajitas et Tacos

Contact :

Mairie - 03.21.64.55.73

Nathalie, championne handisport

La concentration est primordiale

Certaines épreuves de la vie orientent différemment nos choix. Nathalie Herbiet, 49 ans, pratique depuis 4 ans le tir sportif à la carabine en handisport. La dame collectionne les titres et sa réputation croissante ne cesse de faire mouche sur les cibles.

Nathalie, professeure et directrice d'une école élémentaire, n'avait jamais touché une carabine auparavant, « ce plaisir est arrivé par hasard. » La présidente d'une association handisport, avec laquelle nage Nathalie à la piscine, lui parle de son fils qui s'adonne au tir. Quelques essais plus tard, « j'ai mis un doigt et le bras est parti avec, » avoue-t-elle sourire aux lèvres. Elle s'inscrit au club d'Arques et prend sa licence en octobre 2012, « pratiquer le tir sans faire de compétitions, cela n'avait aucun intérêt. J'ai toujours eu l'esprit compétiteur. Et de par ma situation, j'avais besoin de me dépasser pour me retrouver. »

Sécurité oblige

Le tir sportif est une discipline individuelle relativement méconnue. Il consiste à effectuer des tirs (pistolet, carabine, arbalète) les plus précis possibles sur une cible, à l'aide d'une arme, afin d'obtenir un maximum de points. L'institutrice a une préférence pour la carabine, « j'en possède deux. J'évolue sur la distance de 10 mètres au tir debout et couché avec une carabine à air comprimé à plombs. Je tire aussi de vraies balles avec un autre modèle au 50 mètres couché et au 3 positions. Attention, c'est une arme ! Lors des entraînements comme des compétitions, les règles de sécurité sont draconiennes. Même un plomb à 200 bars de pression peut faire très mal. »

Faire le vide

Sitôt sa première saison, Nathalie, trois mois de pratique, termine vice-championne de France en « dame 2 » sur le 10 mètres debout, « ce premier résultat m'a motivé. Ce sport m'attire, il permet des rencontres riches. Pour réussir, la concentration est primordiale. Il faut occulter tout le reste, si on pense à autre chose qu'à une séquence de tir, ce n'est pas la peine de lâcher le plomb, il ira là où on ne veut pas ! » Imaginez la concentration qu'il faut pour aligner parfaitement son oeil avec le dioptre



Nathalie Herbiet avec sa carabine pour le tir à 50 m. Celle-ci pèse près de 6 kg.

(viseur), le guidon (situé en bout du canon) et la cible placée à 50 m. Rien à voir avec l'effet loupe de l'objectif d'un appareil photo. Atteindre parfaitement le centre est une performance en soi.

Aujourd'hui, la Divionnaise est licenciée à Bully-les-Mines. Elle évolue en seniors 1 dans la catégorie paraplégique, « j'ai assez accumulé de titres en seniors 2. » Cinq nouveaux titres de vice-championne en individuel et en équipe ont enrichi son palmarès, « la barre est plus haute mais j'aimerais participer à une finale de France. J'ai terminé en juin dernier deux fois aux portes de la finale aux 10 et 50 mètres. Ce n'est que partie remise ! »

Finale stressante

« Au 50 m, j'étais face aux 3 tireurs sélectionnés pour les jeux paralympiques de Rio. Ils étaient finalistes mais un seul est

monté sur le podium, » précise-t-elle. L'accès à une finale est complexe. L'épreuve se joue entre les 8 meilleurs compétiteurs, compteur à zéro. « Les finales sont stressantes. Celui qui a terminé huitième a toutes ses chances pour grimper sur le podium. Il y a d'abord 2 tirs de 3 plombs ou balles en 100 secondes puis un tir de 2 balles en 30 s. Le dernier est éliminé et on reprend la partie avec les 7 restants jusqu'au vainqueur, » détaille Nathalie, déterminée à accéder tôt ou tard à une finale.

Son autre objectif : rentrer dans le pôle France seniors 1, « j'ai réussi un certain nombre de points, j'espère être appelée. J'aimerais participer à une compétition internationale en Europe, » souhaite-t-elle. Son rêve ultime : aller aux jeux olympiques pour y faire un carton !



Indispensables services techniques

Réorganiser pour plus d'efficacité

Chaque jour, vous les croisez dans leurs fonctions. Les agents des services techniques (ST) sont un des rouages importants dans une commune. Ils travaillent, avant tout, pour un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants et contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre et plus pratique... Malgré un budget communal de plus en plus restreint, les ST ont toute l'attention des élus. Explications.

► **Une réorganisation pour plus d'efficacité.** La structuration des services techniques est un axe important dans l'efficacité du service public. Il s'articule autour de 3 équipes encadrées par des référents sur le terrain : une équipe patrimoine/festivités, une pour les travaux publics et une équipe cadre de vie/sécurité routière.

Elles ont pour missions à la fois, l'entretien et la rénovation des équipements communaux, tout en assurant un cadre de vie propre. Sans oublier l'entretien des espaces publics de la commune ! Les agents sont formés afin de réali-

ser leurs missions dans les meilleures conditions.

► **Une meilleure protection des agents et un gain de temps grâce à un équipement performant.**

L'organisation des travaux, pour une meilleure efficacité, passe par l'acquisition de matériel permettant un gain de temps et une meilleure sécurité pour les agents.

L'acquisition de deux balayeuses à brosses mécanisées pour les fils d'eau des trottoirs s'est avérée nécessaire pour anticiper l'interdiction des désherbants chimiques dès 2017. Ces ma-

chines permettent d'arracher l'herbe dans les rues et sur les espaces publics. Pour le cimetière, c'est une balayeuse qui arrache l'herbe dans les allées. Un complément avec un brûleur gaz est nécessaire le long des monuments.

Le renouvellement des véhicules était aussi une nécessité. En effet, ceux-ci vieillissants occasionnaient des réparations importantes. De plus, ils ne correspondaient pas toujours aux besoins des agents. Camions dont un véhicule avec une nacelle et fourgons ont été choisis en fonction des tâches.

(suite page 9)





► Des espaces de travail aménagés et sécurisés mais aussi de repos

Les conditions de travail ont été améliorées autour du stockage des produits à risque avec la réalisation dans les locaux des services techniques d'un espace spécial.

Une autre innovation a été la création d'une fosse pour intervenir avec assurance sous les véhicules.

Concernant le confort des agents, l'aménagement de véritables vestiaires avec des casiers et des douches est programmé.

Contact :

Mairie - 03.21.64.55.70



Travaux

Les anciennes berlines restaurées

Témoignage du passé, les berlines qui servaient à remonter et à transporter le charbon dans les galeries de mines sont devenues des éléments décoratifs. Dix wagonnets – dont le poids avoisine les 300 kg - éparpillés sur la commune subissaient les attaques de la rouille.

Mais ça, c'était avant ! Aujourd'hui, ces berlines fleuries, après une cure de nettoyage et de mise en peinture par les agents municipaux, trônent fièrement aux entrées de ville et dans les quartiers.

Plusieurs étapes ont été nécessaires à cette restauration : l'enlèvement et la dépose aux services techniques, le décapage et le sablage, la couche anti-rouille, la pose d'une peinture et du logo de la ville, une nouvelle installation et pour terminer... le remplissage de terre et la plantation de fleurs.



Une nouvelle signalétique pour les véhicules municipaux

« Dynamique par ses couleurs et beaucoup plus moderne, par ce nouveau marquage, nous avons souhaité exprimer une ouverture vers l'extérieur par les pointillés, » commente David Gabrys, adjoint à la communication.

« Cela traduit bien l'esprit de notre ville d'être en perpétuel mouvement et résolument tournée

vers l'avenir ! A l'origine de cette réflexion, nous souhaitons avant tout redynamiser l'image de Divion et marquer l'empreinte d'une nouvelle énergie avec, notamment, l'arrivée du site Internet.

Ce visuel permet donc une identification de notre cité sur plusieurs de nos supports de communication. Il s'agit bien sûr de créer un élément de reconnaissance, d'affirmer une identité et d'établir un sentiment d'appartenance, » ajoute l' élu.

Cette nouvelle identité visuelle représente la ville telle qu'elle est tout en projetant une intention, une ambition, un avenir.

Coût : 1 500 €



Service Ressources humaines

Sécurité... tous concernés !

Depuis quelques temps, la commune investit dans du matériel afin d'améliorer les conditions de travail et réduire la pénibilité des agents notamment des services techniques. Travailler efficacement, dans un climat serein et en toute sécurité n'est pas une utopie. Un service veille, conseille et oriente dans ce sens pour que travail rime avec bien-être : les Ressources humaines (les RH).

Méconnu de la population, le service ressources humaines est d'une importance capitale dans le fonctionnement d'une collectivité. Une de ses missions : la **prévention des risques au travail, l'information et les conseils ainsi que l'assistance aux agents et responsables de services**. Les RH sont composées de 3 personnes : Justine Fruchart (gestion de la formation des agents et des absences maladies), Céline Blondel (paie) et Antoine Bayart (cf : fiche d'identité)

Les réalisations

Sur chaque lieu de travail, un registre de santé et de sécurité est à la disposition de l'ensemble des agents. Dans le recueil, ils peuvent signaler les dangers constatés ou soumettre des idées d'amélioration. Le carnet est visé par chaque responsable et soumis lors de réunion au CHSCT* pour un suivi optimal.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, un investissement important a été apporté sur les formes de stockage dans les locaux des services techniques. Chaque produit qui présente un risque sera entreposé sur des étagères avec un système de rétention ou sur des bacs de rétention pour les fûts. Cette mise aux normes du stockage des produits était une obligation réglementaire. Autre nouveauté : la création d'une fosse pour les interventions mécaniques en toute sécurité sous les véhicules. Ces aménagements ont été réalisés en régie pendant la période hivernale quand la météo empêchait le travail en extérieur.

De plus, l'aménagement de véritables vestiaires est programmé. Une installation qui permettra aux agents d'avoir un lieu décent équipé de casiers individuels et de douches pour se changer. L'espace de repos et l'espace de travail seront séparés physiquement.



Nom :
Antoine Bayart
Âge :
33 ans
Service :
Ressources Humaines

Fonctions :

- . Gestion de carrière
- . Pilotage de la masse salariale
- . **Assistant de prévention au CHSCT***

Missions (au sein du CHSCT*) :

- . Proposer des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels
- . Rechercher des solutions pratiques en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail
- . Contribuer à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participer, avec les autres acteurs de la prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels
- . Identifier et signaler les situations pouvant porter atteinte à la santé physique et mentale des agents.

A savoir

* le CHSCT : le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a été mis en place en 2015. Il est composé d'un conseiller municipal, du Directeur général des services, de représentants syndicaux, de chefs de services et de 2 assistants de prévention : Antoine Bayart des RH et, Maxime Proyart des ST qui apporte essentiellement les compétences techniques.

Maxime Proyart,
assistant de prévention
(casque rouge)



Faire mieux avec moins, en proposant à la population un service de qualité



Trois questions à...

Jacky Lemoine, maire

1) Pourquoi la réorganisation des services techniques ? Les budgets des collectivités obligent à de nouvelles organisations, notamment du personnel. Il est nécessaire de centrer les projets et les objectifs sur la qualité du service aux habitants pour répondre à l'exigence d'un service à la population digne de ce nom.

Cela passe par une réorganisation des services, l'acquisition, le renouvellement de machines, d'outils permettant d'optimiser le travail sur les différents secteurs d'intervention de nos agents, tout en atténuant la pénibilité.

Ces équipements plus adaptés, mis à la disposition du personnel, renforcent leur polyvalence, leur technicité et leur qualification.

2) Quelle est la finalité du transfert de l'entretien des espaces verts au SIVOM du Bruaysis ? Nous avons fait le choix de trans-

férer certains travaux, en l'occurrence l'entretien des espaces verts, dorénavant réalisé par une structure intercommunale, le SIVOM du Bruaysis. Le transfert de compétences à cet organisme public permet une amélioration des services publics locaux et une plus grande qualité de service aux habitants.

Le SIVOM du Bruaysis dispose d'équipements appropriés, les intervenants sont spécialisés dans le domaine des espaces verts.

Ce transfert permet de réaffecter les agents dévolus à l'entretien des espaces verts et ainsi d'étoffer les équipes dédiées au cadre de vie, aux bâtiments ou encore à la voirie.

3) La commune vend des parcelles libres de constructeurs au Transvaal. Que cela apportera-t-il de positif à la ville ?

C'était un des engagements de notre programme de faire face à la demande constante de terrains à bâtir. Le conseil municipal met en vente des parcelles communales constructibles sur l'ancien terrain de football du Transvaal.

La municipalité souhaite permettre l'accession à la propriété à tous. C'est pourquoi 6 parcelles de 550 m² à 692 m² avec des façades de 18 mètres, libres de constructeurs, sortiront de terre courant 2017 (voir en dernière page).

Ce projet apportera une cohérence urbanistique dans la continuité de la rue Eugène Kleinhans et permettra à des accédants de s'installer sur la commune. Nous serons aussi en complémentarité avec les nouveaux logements de Maisons et Cités qui commencent à être livrés. L'opération avance à grands pas grâce à notre service urbanisme qui gère le dossier en interne (permis d'aménager, règlement) afin d'éviter des surcoûts inutiles.

I Travaux d'été I Des festivités... aux écoles

Cet été, les services techniques n'ont pas chômé.

Festivités. Les installations et démontage des podiums pour les festivités des mois de juin et juillet ont été légion (kermesse, gala, fête de la musique, fêtes des écoles, foulées di-
vionnaises, Biette en fête, quartiers d'été...). En parallèle, les agents ont désherbé les fils d'eau sur la commune. Ils ont entretenu les espaces verts et les alentours des écoles, en évitant au maximum l'utilisation de produits chimiques interdits en 2017.

Scolaire. Ils ont procédé aux traçages rou-

tiers aux abords des écoles. Toujours au niveau scolaire, les toilettes de la maternelle de La Clarence ont été complètement remises à neuf. Après l'installation de nouvelles barrières à la maternelle Nicolas Copernic, l'opération s'est poursuivie avec l'implantation de barrières sécurisantes sur les trottoirs devant l'école René Goscinnny.

Les pieds au sec. Deux entreprises sont intervenues afin de rénover les couloirs, les classes, la salle de jeux et les toilettes du bâtiment du bas de l'école Goscinnny suite aux inondations de mai et juin.

Dépenses pour les écoles

- Pose de barrières devant l'école René Goscinnny.
Coût : 3 000 €



- Réalisation de nouveaux toilettes à l'école maternelle de La Clarence.

Coût : 6 000 €

- Travaux à l'école Goscinnny suite aux inondations.
Coût : 54 000 € dont 40 800 € pour les cloisons, les placards, les portes et 13 200 € de peinture.
Nouvelle chaudière : 10 325 €

- Achat de mobilier divers pour l'ensemble des écoles : 10 000 €

- Équipement de 3 classes en ordinateurs d'occasion. 2 x 27 postes ont été installés à l'école Curie de La Clarence et du Transvaal. Ainsi que 20 postes à l'école Copernic, Cité 30.
Coût : 7 000 €

Achats de véhicules d'occasion

- 1 camion pour le transport du matériel.
Coût : 21 700 €

- 2 utilitaires.
Coût : 10 000 €

- 1 camion nacelle.
Coût : 9 300 €

- 3 remorques.
Coût : 4 900 €

- 1 véhicule pour la police rurale.
Coût : 8 600 €



Emploi et mairie

Que devient votre candidature ?

Une fois le courrier ouvert, que se passe-t-il ? Marie Dubois, référente du service emploi formation et insertion nous éclaire sur ce point.

Chaque semaine une dizaine de demandes d'emplois arrivent en mairie. Johan, 18 ans, sans emploi, recherche un boulot et postule en envoyant sa lettre de candidature et son CV. Il aimerait travailler à la commune. « Une fois réceptionnés et vérifiés par le service de la direction générale, les courriers sont transférés dans mon service. Toutes les sollicitations sont enregistrées dans notre base de données avec l'identité de la personne, ses diplômes, si elle détient le permis, si elle est éligible au CUI (contrat unique d'insertion)... Nous répondons systématiquement à toute demande ».

Il existe plusieurs cas de figure.

► Le demandeur correspond à un profil de notre collectivité, le dossier est transmis au chef de service concerné. Si un poste se libère, le demandeur est contacté,
► Pas de poste, ni d'emploi vacant au moment de la demande. Cependant nous gardons le CV au cas où une offre

d'emploi nous est communiquée de l'extérieur (pôle emploi, entreprises locales...). Nous demandons alors l'autorisation à l'intéressé de transmettre son CV à cet éventuel employeur,

► Lors de leurs permanences, les élus sont sollicités pour des emplois tels que le ménage, la restauration, l'animation, les services techniques. Ces demandes sont orientées vers les chefs de service et archivées,

► Quant à l'ouverture d'un Auchan sur notre territoire, nous centralisons les demandes. Si le projet est officialisé, nous transmettrons les demandes à Pôle emploi et à l'hypermarché. Nous n'avons aucune maîtrise dans le choix du personnel.

Une aide, une question, un problème pour rédiger son CV, il est possible de prendre rendez-vous. Les personnes sont orientées vers le PLIE (en page 10), la Mission locale ou Pôle emploi.



**Contact : Service emploi-formation
03.21.71.91.76.**

Emploi-avenir

J'ai acquis expérience et diplômes

Gaétan Bourgeois, 28 ans a débuté un contrat emploi-avenir de 3 ans en 2014. Le Divionnais dresse un bilan après deux années et demi passées au sein des services techniques.

« Je travaille avec des personnes que j'estime et j'ai beaucoup appris. Les emplois-avenir

ont été bien intégrés. Je travaille dans un domaine qui me plaît et dans lequel j'aimerais poursuivre ma carrière. C'est une bonne expérience que je ne regrette pas. J'avais déjà suivi une formation de 9 mois dans les espaces verts option paysagiste, » commente-t-il.

Gaétan a passé le « certificat phyto » qui lui permet d'employer des produits dés-herbants. Sans ce sésame, il est dorénavant impossible d'appliquer ces produits. « Je participe à une formation de jardinier-paysagiste avec à la clé un diplôme. La municipalité a prolongé mon contrat de six mois - jusqu'en juin 2017 - afin de pouvoir terminer cette préparation.

Et début septembre, nous avons été plusieurs à obtenir le CACES engins de chantier catégorie 1, mini-pelle. Un autre diplôme indispensable et indissociable de celui de paysagiste. Je suis bien armé et motivé pour trouver un travail, » conclut-il.



Une plus-value pour son avenir professionnel

Une autre mission incombe à Marie Dubois : la gestion des 17 emplois-avenir embauchés en juin 2014, « je me suis occupée du suivi de leur contrat et des formations. C'est un accompagnement long mais qui en vaut la peine. Concernant les trois premiers jeunes qui viennent de terminer, deux ont trouvé de suite un CDD. Se former ou décrocher un diplôme pendant son contrat est une plus-value pour retrouver plus facilement un travail. La majorité a suivi une formation (permis de voiture, de bus, de poids-lourd ou un cap spécialité paysagiste, brevet professionnel de loisirs tout public).

Ils ont profité de ce cursus pour découvrir le monde du travail et préparer leur avenir professionnel ».



Sandrine Baud de la Mission locale



Delphine Jamart du P.L.I.E

La Mission locale de l'Artois

Pour une insertion professionnelle et sociale

Peu ou pas qualifiés, les jeunes, qui rencontrent des difficultés pour bénéficier d'une formation ou trouver un emploi, peuvent rencontrer un interlocuteur qui les aidera à trouver des solutions pour repartir sur de bonnes bases. Il s'agit de la Mission locale. Son rôle : résoudre les problèmes que pose l'insertion professionnelle et sociale.

Entretien avec Sandrine Baud, conseillère en insertion socioprofessionnelle qui officie sur notre commune.

« J'accueille dans ce bureau situé au C.C.A.S, les jeunes de 16 - 25 ans sortis du système scolaire. La Mission locale s'occupe du jeune dans sa globalité. Cela va des pro-

blèmes de formation, de transport mais aussi de logement, de santé... ce n'est pas qu'un accompagnement professionnel. Ce suivi personnalisé examine ses besoins, évalue sa situation professionnelle et les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne (famille, santé...). Par exemple, un jeune vient s'inscrire. Je le conseille de s'enregistrer à Pôle emploi. Je l'oriente, le remotive, l'accompagne dans ses démarches mais c'est à lui de venir me relancer. Il doit se prendre en charge.

La mission locale collabore de près avec les agences de Pôle emploi, les organismes de formation, les chambres de métiers et d'entreprises. Le C.C.A.S et le service emploi-insertion nous envoient régulièrement

des jeunes.

Je reçois aussi à Bruay sur rendez-vous. Avec le demandeur, nous l'aidons à actualiser son CV et à la rédaction de sa lettre de motivation. J'accueille aussi les jeunes d'Ourton à mes permanences sur Divion ».

**Permanence le mardi de 9h à 11h30,
C.C.A.S - 8 rue Louis Pasteur
(hors vacances scolaires et jours fériés)**

**Contact : Mission locale
Secteur du Bruayais
41 rue Pierre Bérégovoy
Bruay-La-Buissière
03.21.52.96.60**

Le P.L.I.E

Trouver un emploi durable de plus de 6 mois

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) de l'arrondissement de Béthune propose à toute personne sans emploi d'être accompagnée par un référent unique dans son parcours d'accès à l'emploi.

Sa fonction ? Sur Divion, Delphine Jamart sera votre référente « pour un accompagnement personnalisé de l'accueil à l'emploi ». Elle vous aidera à lever les freins (mobilité, montée en compétence, qualifications, mise en situation de travail...) de façon à favoriser votre insertion professionnelle et cela jusqu'à une situation stable. Vous pourrez définir avec elle, selon le projet professionnel, des objectifs, des étapes de parcours afin de se former, de développer des compétences... « Notre objectif est que le participant accède à un emploi durable de plus de 6 mois. Le PLIE peut co-financer avec le soutien du Fonds social

européens, toute formation qualifiante à titre individuel, une fois le projet validé. Le but est que la personne devienne autonome. »

Pour qui ? Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 26 ans sans activité professionnelle depuis plus d'1 an, aux personnes entrant ou sortant de contrats aidés, issues des quartiers prioritaires mais aussi aux bénéficiaires du RSA et aux personnes reconnues travailleurs handicapés orientées vers un travail ordinaire.

**Permanence le lundi matin de 9h à 12h sur RDV
au C.C.A.S, 8 rue Louis Pasteur**

**Contact : PLIE - 03.21.64.59.21
www.facebook.com/PLIEBETHUNE**



Des chambres claires, agréables et bien équipées.

Polyclinique de La Clarence Extension du pôle chirurgical

La polyclinique de La Clarence vient d'ouvrir une nouvelle unité de chirurgie. Cet aménagement permet à l'établissement - géré par le groupe ANHAC - de poursuivre son développement, engagé depuis son ouverture en Décembre 2006. Une évolution qui consolide l'offre de soins de proximité et soulage la désertification médicale dans le Bruaysis.

La création de ce service chirurgical boucle le projet initial à quelques semaines de son 10^e anniversaire. Située au 4^e étage de l'établissement, la zone de 424 m² entièrement aménagée compte 16 lits. Durant les six mois qu'a duré le chantier, la polyclinique est restée en fonctionnement. Grâce à une organisation parfaite mise en place par l'équipe projet (base vie, livraisons, parkings, accès des travailleurs, approvisionnements), et au confinement de la zone travaux, les nuisances ont été totalement maîtrisées en termes de bruit, poussière, stockage et cheminement des équipes. L'installation des équipements médicaux et hôteliers ainsi que l'avis favorable de la commission de sécurité ont finalisé le projet. Pour cette réalisation, le groupe ANHAC a déboursé près d'1,2 million d'euros.

La chirurgie dopée

Pour ce nouveau pôle chirurgical, le

recrutement de nouveaux praticiens a été nécessaire. En plus de la progression de l'activité dans les spécialités chirurgicales existantes, l'arrivée de chirurgiens permet de développer les interventions dans les domaines suivants : l'urologie, la chirurgie gynécologique et la chirurgie viscérale. Un personnel principalement soignant composé d'infirmiers et d'aides-soignants a été également recruté pour le bon fonctionnement de l'unité.

Hospitalisation de semaine

Une autre offre de soins pour les patients non-éligibles à la chirurgie ambulatoire a été mise en place : « l'optimisation de la gestion des lits » et « mieux soigner, moins héberger ».

Cette nouvelle unité - avec l'appui de l'ANAP (l'Agence Nationale d'Appui à la Performance) - fonctionnera selon le modèle de l'hospitalisation de courte durée. Cela s'adresse aux patients dont

le séjour (moins de 5 jours) est programmé entre le lundi et le vendredi. Ce service sera fermé du vendredi soir au lundi matin et permettra aux patients de rentrer chez eux avant le week-end.

Contact : Polyclinique de La Clarence
rue du docteur Charles Legay
62460 Divion
Tél. 03.21.54.90.00
<http://www.ahnac.com/divion/>

Quelques chiffres

Disciplines	Lits	Places (hôpital de jour)
Médecine	65	5
Chirurgie	76	32
Maternité	24	
Unité de surveillance continue	9	
Soins de suite et rééducation	30	
Total	204	37
	241	

Un service public. La polyclinique est gérée par un groupe associatif à but non lucratif. Elle participe comme ses médecins aux missions de service public. Afin d'éviter que certains patients ne renoncent aux soins pour des raisons financières, aucun dépassement d'honoraires n'y est pratiqué. L'égal accès aux soins et leur continuité sont ainsi garantis.

Liste Divion Ensemble et Autrement

Une équipe plus que jamais au travail

Depuis plus de 2 ans, l'équipe municipale œuvre sans relâche pour guider Divion vers le meilleur avenir possible. Les grands projets avancés lors de la campagne électorale de mars 2014 sont sur les rails.

Nos efforts sont concentrés sur la préparation d'une dynamique territoriale, par des initiatives réfléchies et non par souci d'un plan de carrière personnel.

Voici un point d'étape de nos grandes réalisations à fin 2016 ; parfois au-delà de nos engagements :

- Les taux de taxes d'habitation et foncières n'ont pas augmenté,
- La police municipale est sur les fonts baptismaux,

➤ La rénovation de l'école de la Cité 34 est prévue. Nous serons attentifs aux observations des enseignants et des parents. Le type de réhabilitation demeure conditionné à l'octroi de subventions,

➤ La vente de parcelles de terrains libres de constructeur est lancée ; c'est une première à Divion depuis le lotissement de la Drève dans les années 90,

➤ L'éclairage public : dans son programme pluriannuel d'investissement, la commune procède au changement de tous les candélabres,

➤ L'église : après des travaux de rénovation électrique, cet édifice s'est vu doté d'un nouvel éclairage intérieur.

D'autres projets viendront se greffer. Nous avançons aux rythmes des finances municipales.

Quand certains fustigent... D'autres travaillent. Les critiques et remarques constructives sont les bienvenues, les attaques gratuites nous laissent indifférents.

Nous n'avons qu'un mot d'ordre : avancer coûte que coûte et rendre de la dynamique.

Notre regard sur la commune amène à savoir mieux que quiconque ce qui lui est essentiel.

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE « Mais c'est un scandale ! »

Scandalisés, stupéfaits, et même choqués, telles ont été les émotions qui nous ont traversés à la lecture du précédent numéro du magazine du Maire.

En ouvrant ce journal... du pouvoir, nous sommes interpellés par la photo illustrant l'édition du Maire. En effet, il apparaît en tenue de pluie, est accompagné d'un de ses sbires, et semble être en train de porter des sacs au cours des inondations subies par notre commune et nos concitoyens...

Il fait surtout semblant ! En effet, à qui donc viendrait cette idée saugrenue, quand la commune est envahie par les eaux, d'emmener à tout prix un photographe ?...

Certainement pas à un citoyen solidaire, dont la seule préoccupation serait d'apporter aide et secours à ceux qui sont désarmés et démunis devant une telle situation...

Mais, à un Maire, prêt à toutes les manipulations, peut-être que si !... Un Maire pour qui seul le paraître, le faire semblant, le faire croire et donc le mensonge comptent ! Un Maire de propagande, prêt à toutes les manipulations !...

Regardons ces sacs de plus près : ce sont des sacs de sel de déneigement. Du sel dans de l'eau : vous vous rendez compte ?!...

Puisqu'il s'agit donc d'une mise en scène, car on assiste bien là à une mascarade, une tromperie de la population, on peut facilement s'imaginer le dialogue entre ces deux comédiens :

- Le sbire : « Chef, chef ! Du sel dans de l'eau, ça fondrait pas un peu ?... »

- Le Maire : « T'inquiète, et porte, c'est juste pour la photo ! »

Prêt à tout pour faire semblant d'être en action, y compris profiter des moments d'accablement, de peine, de

souffrance de ses concitoyens. On va peut-être dire qu'on exagère ? Pas du tout ! Nous n'en sommes pas au premier montage-photo : déjà les attentats avaient fait l'objet d'une photo retraillée...

Voilà, le vrai visage de celui qui est censé gérer les intérêts de notre commune. C'est ignoble, moralement abject. Et dangereux pour la population.

Ici, désormais, la communication sert à manipuler les consciences, à combler le vide sidéral de son programme pour la commune. Mais, en plus, nous sommes passés, cette fois, de la communication à la propagande pour le bonheur du Maire... Quel que soit le malheur des autres...

Thomas Boulard - Danièle Seux
Nathalie Vandôme - Pierre Magnuszewski
Christine Hénon

Permanence des élus

➤ Lundi

- **David Gabrys** - Numérique, aînés, communication - 16h à 17h sur RDV

- **Jacky Lemoine** - Maire - 16h à 18h sur RDV

➤ Mardi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 14h à 16h sur RDV

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h

- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ Vendredi

- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h sur RDV

- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h

- **Laurent Hainaut** - Education, culture - 15h à 17h

➤ Samedi

- **Émile Gaudet** - Festivités, animations - 10h à 12h

➤ Tous les jours sur RDV

- **Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, solidarité

Contact au 03.21.64.55.70

TERRAINS à VENDRE

Divion

Rue Eugène Kleinhans



**quartier du
Transvaal**

Réservez dès maintenant

- 6 lots de 550 à 692 m²
- à partir de 44 220 €
- Parcelles viabilisées
- Disponibles dès 2017
- Libres de constructeur



Contact au 03.21.64.55.76

